



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh au Pavillon des arts, situé sur le site Uashassihstsh, le vendredi 6 août 2021 de 11 h 30 à 11 h 45.

SONT PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef
M^{me} Carina Dominique, conseillère
M. Jonathan Germain, conseiller
M. Jonathan Gill-Verreault, conseiller
M^{me} Sylvie Langevin, conseillère
M^{me} Guylaine Simard, conseillère
M. Carl Cleary, directeur général par intérim
M^{me} Josée Buckell, greffière

EST ABSENT : M. Patrick Courtois, conseiller (Congé discrétionnaire)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Direction générale
 - 3.1 Déclaration d'intérêts personnels
4. Économie et partenariats stratégiques
 - 4.1 Refinancement des prêts IQ de EHO et EHM (offres finales)
5. Infrastructures et services publics
 - 5.1 Programmes d'habitation
6. Soutien à la gouvernance
 - 6.1 Nomination des vice-chefs
 - 6.2 Nomination | Comité des finances et d'audit
 - 6.3 Poursuite de la nomination des directions générales
7. Levée de la réunion

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef Gilbert Dominique assume la présidence de la réunion. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le chef Gilbert Dominique procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par M. Jonathan Germain
Appuyé de M^{me} Carina Dominique
Adopté à l'unanimité

3. DIRECTION GÉNÉRALE

3.1 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PERSONNELS

RÉSOLUTION N° 8032

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT l'importance que revêtent pour Katakuhimatsheta les valeurs de respect, d'entraide, de partage, de fierté, d'humilité, de responsabilité et de transparence;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta a adopté le 12 février 2019 le Règlement sur l'éthique et la déontologie des élus (2019-01);

CONSIDÉRANT que ce règlement prévoit le dépôt, auprès de la greffière, des déclarations d'intérêts des élus dans les 30 jours de leur élection et le dépôt subséquent de celles-ci en réunion décisionnelle;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que les élus ont déposé, auprès de la greffière, leur déclaration d'intérêts lors de la session de travail le 6 août 2021.

IL EST RÉSOLU de prendre acte du dépôt des déclarations d'intérêts initiales des élus conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des élus (2019-01).

Proposée par M. Jonathan Gill-Verreault

Appuyée de M^{me} Guylaine Simard

Adoptée à l'unanimité

4 ÉCONOMIE ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

4.1 REFINANCEMENT DES PRÊTS IQ DE EHO ET EHM (OFFRES FINALES)

RÉSOLUTION N° 8033

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que sur le plan économique, Katakuhimatsheta entend favoriser un développement durable, dynamique et créateur d'emplois pour les Pekuakamiulnuatsh et veiller à la complémentarité des divers acteurs impliqués dans le développement économique;

CONSIDÉRANT qu'une saine gestion financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan implique d'optimiser le financement de l'organisation et le financement des différents projets d'investissement;

CONSIDÉRANT qu'une analyse complète et détaillée des différentes possibilités de refinancement des prêts n° D133350 et n° D141494 octroyés par Investissement Québec (IQ) a été effectuée par Économie et partenariats stratégiques;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que cette analyse a permis de détecter des opportunités de refinancement de ces 2 prêts qui sont plus avantageuses pour Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

IL EST RÉSOLU d'autoriser la direction Économie et partenariats stratégiques à procéder au refinancement des prêts n° D133350 et n° D141494 (projets minicentrales Val-Jalbert et 11^e Chute) octroyés par Investissement Québec, en acceptant et en signant l'offre de financement de l'Administration financière des Premières Nations (AFPN);

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la direction Économie et partenariats stratégiques à signer l'ensemble des documents requis et à prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en œuvre de la présente résolution.

Proposée par M^{me} Sylvie Langevin
Appuyée de M^{me} Carina Dominique
Adoptée à l'unanimité

5. INFRASTRUCTURES ET SERVICES PUBLICS

5.1 PROGRAMMES D'HABITATION

RÉSOLUTION N° 8034

Garantie ministérielle

Programme de garantie de prêt

Lot : La totalité du lot 24-93, du rang « A », dans la réserve indienne de Mashteuiatsh n° 5, province de Québec.

Note : Le nom et le numéro de bande sont inscrits en affaires confidentielles. Une copie du texte de la résolution est disponible sur demande.

Proposée par M. Jonathan Germain
Appuyée de M. Jonathan Gill-Verreault
Adoptée à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

6. SOUTIEN À LA GOUVERNANCE

6.1 NOMINATION DES VICE-CHEFS

RÉSOLUTION N° 8035

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a pour mission d'affirmer, de défendre, de promouvoir et de préserver les droits ancestraux y compris le titre aborigène, la langue et la culture ainsi que les intérêts et les aspirations des Pekuakamiulnuatsh sur Tshitassinu;

CONSIDÉRANT que le Règlement sur la rémunération des élus prévoit notamment que l'attribution de responsabilités spécifiques aux conseillers et conseillères, incluant la nomination de vice-chefs, relève du chef;

CONSIDÉRANT que la Politique sur les autorités, responsabilités et délégations prévoit aux sections 3 et 4 de la Grille sur les autorités de gestion que l'attribution des responsabilités spécifiques aux conseillers relève du chef;

CONSIDÉRANT que les Pekuakamiulnuatsh ont élu un nombre égal de conseillères et de conseillers pour le mandat politique 2021-2025;

CONSIDÉRANT qu'après échange entre le chef et les élus, ces derniers sont d'accord pour qu'il y ait une rotation égale entre conseillers et conseillères afin d'occuper la fonction de vice-chef.

IL EST RÉSOLU que le chef, dans l'exercice de ses fonctions et comme le prévoit le Règlement sur la rémunération des élus au niveau de l'attribution des responsabilités spécifiques aux conseillers et conseillères, nomme deux (2) vice-chefs, soit un masculin et un autre féminin, pour des mandats de seize (16) mois;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de désigner les vice-chefs selon la séquence suivante :

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

- M^{me} Sylvie Langevin et M. Jonathan Germain comme vice-chefs du 6 août 2021 au 2 décembre 2022;
- M^{me} Guylaine Simard et M. Patrick Courtois comme vice-chefs du 3 décembre 2022 au 5 avril 2024 et;
- M^{me} Carina Dominique et M. Jonathan Gill-Verreault comme vice-chefs du 6 avril 2024 jusqu'à la fin du mandat politique.

Proposée par M^{me} Sylvie Langevin
Appuyée de M^{me} Guylaine Simard
Adoptée à l'unanimité

6.2 NOMINATION | COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

RÉSOLUTION N° 8036

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté en mars 2013 sa Loi sur l'administration financière (LAF);

CONSIDÉRANT que la LAF est composée d'une gamme complète de règles dont celle de se doter d'un Comité des finances et d'audit ayant la responsabilité d'assister Katakuhimatsheta dans son processus décisionnel à l'égard de l'administration financière en lui fournissant des conseils et des recommandations en matière de budgets annuels, de surveillance pour ce qui est des rapports financiers, de contrôles internes et de processus de gestion du risque;

CONSIDÉRANT que l'élection générale de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh s'est tenue le 2 août 2021;

CONSIDÉRANT que le Comité des finances et d'audit doit poursuivre ses activités et qu'il faut la présence d'au moins un élu sur ce comité.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

IL EST RÉSOLU de désigner M. Jonathan Germain afin de siéger sur le Comité des finances et d'audit issu de la Loi sur l'administration financière, et ce, temporairement soit jusqu'à ce que les élus complètent leur exercice d'orientations et priorités et l'attribution des responsabilités.

Proposée par M^{me} Sylvie Langevin
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

6.3 POURSUITE DE LA NOMINATION DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

RÉSOLUTION N° 8037

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que le poste de directeur général au sein de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est vacant depuis le 13 janvier 2021;

CONSIDÉRANT que pour poursuivre la vision de changement déjà amorcée, Katakuhimatsheta privilégie le maintien des opérations de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta doit doter le poste de Direction générale dans les 90 jours suivants leur élection.

IL EST RÉSOLU de confirmer la délégation des directeurs stratégiques et fonctionnels, M. Carl Cleary, M^{me} Julie Girard, M^{me} Lucie Germain, M^{me} Valérie Tremblay et M^{me} Véronique Larouche, pour assurer la continuité de certaines opérations jusqu'à la nomination d'une prochaine Direction générale.

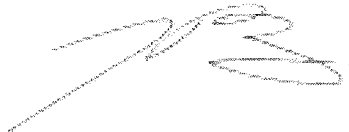
Proposée par M. Jonathan Germain
Appuyée de M^{me} Guylaine Simard
Adoptée à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 11 h 45, proposée par M. Jonathan Germain, appuyée de M^{me} Guylaine Simard.

La greffière,



Josée Buckell